

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 14 octobre 2020

Affiché en exécution des articles L.2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Christelle MURON, M. Julien DEGOUT, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, M. Jean-Baptiste CARTON, Mme Florence BERTHET, M. Bernard GERVAIS, Mme Pauline ARTHAUD, M. Christian CHARRIERE, Mme Claudine VIAL, M. Lucien ESTINES, Mme Christelle BALICHARD, Mme Séverine BONJEAN, Mme Béatrice BUTIN, M. Jean-Claude RICHARD, M. Stéphan BARTHELEMY.

ABSENTS EXCUSES : M. Laurent MARCOUX et Mme Célia GOUTTEGATAS

ABSENT : M. Claude FAYET.

Secrétaire de séance : Mme Pauline ARTHAUD

En attendant l'arrivée de M. BAZILE Président de Loire Forez Agglomération, M. le Maire propose d'aborder les questions à l'ordre du jour.

Le Conseil municipal,

- ACCEPTE l'attribution du lot 10 à Mme SCHWALLER Martine situé au 13 lot. La Provende, d'une surface de 680 m² au prix de 25 € le m² suivant la délibération du 17/05/2018.
- ACCEPTE l'attribution du lot 11 à M. & Mme PERICOT-GOUTTEFANGEAS Pascal situé au 11 Lot. La Provende, d'une surface de 665 m² au prix de 25 € le m² suivant la délibération du 17/05/2018.
- ACCEPTE l'attribution du lot 12 à M. & Mme HYVERT Francis, situé au 21 Lot. La Provende, d'une surface de 767 m² au prix de 25 € le m² suivant la délibération du 17/05/2018.

Les points du Conseil étant traités, M. le Maire donne la parole à M. Christophe BAZILE qui est accompagné de son Directeur de cabinet M. Boris BESSENAY et de Mme Virginie AULAS, Directrice Générale des Services, pour débattre sur la candidature de la Commune au projet « Petites villes de demain ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est Levée à 20h50.